

Pour diffusion immédiate

PRÈS DE 250 ORGANISMES DU CANADA RÉCLAMENT DES PROGRAMMES DE SERINGUES EN PRISON

*Les gouvernements du Canada sont incités à respecter les droits humains
des personnes incarcérées*

TORONTO, 1^{er} juin 2016 — Près de 250 organismes canadiens ont signé une déclaration exhortant le gouvernement fédéral et ceux des provinces à mettre en œuvre immédiatement des programmes de seringues en prison (PSP) à travers le pays. Représentant les perspectives d'un vaste segment de la société civile canadienne, la déclaration met en relief les preuves accablantes d'ordre scientifique, empirique et de droits humains démontrant la nécessité que les gouvernements du Canada agissent sans délai.

« Les personnes qui sont en prison ont un risque plus élevé de contracter le VIH et le virus de l'hépatite C simplement parce qu'on leur refuse l'accès à du matériel d'injection stérile », souligne Sandra Ka Hon Chu, directrice de la recherche et du plaidoyer du Réseau juridique canadien VIH/sida. L'accès à du matériel d'injection stérile est une mesure de réduction des méfaits qui a fait ses preuves : les prisons de nombreux pays l'offrent depuis des décennies et il est recommandé par une multitude d'experts en santé et d'organismes. « Il existe des programmes de seringues dans les collectivités, aux quatre coins du Canada, rappelle Mme Chu. Or ces programmes ne sont pas offerts dans les prisons du pays. »

L'échec à fournir des services essentiels de réduction des méfaits en prison a également un impact disproportionné sur les personnes autochtones, qui forment environ 4 % de la population canadienne, mais représentent approximativement 23 % de la population carcérale fédérale. Comme le signale Mme Emily Hill, avocate pour Aboriginal Legal Services : « Les personnes autochtones qui sont incarcérées ont déjà des taux de VIH et de VHC considérablement plus élevés que les autres détenus. L'absence de PSP exacerbe les conséquences néfastes de l'incarcération sur la santé et le bien-être des personnes autochtones. »

« Il s'agit non seulement d'une question de santé en milieu carcéral, mais également de santé publique », affirme le D^r David McKeown, médecin hygiéniste de la Ville de Toronto. « Il est démontré que les PSP augmentent le nombre de cas référés à des programmes de traitement de la dépendance aux drogues, réduisent le nombre de surdoses et favorisent la santé et la sécurité en milieu de travail en réduisant le risque de blessure accidentelle sur des aiguilles. On ne peut plus ignorer les preuves accablantes confirmant leurs bienfaits. »

« Le gouvernement fédéral s'est engagé à élaborer des politiques fondées sur des données probantes; nous avons déjà accumulé plus de deux décennies de recherche canadienne et internationale sur les PSP. Le temps est venu de faire avancer ce dossier crucial, a ajouté Mme Chu. J'invite le ministre de la Sécurité publique à faire de cet enjeu une priorité. »

Afin d'assurer l'accessibilité des PSP et des résultats de santé positifs, la prestation des programmes devrait impliquer une consultation continue et significative auprès des dépositaires d'enjeux pertinents. Cela est l'avis des signataires et constitue l'une des six recommandations d'un nouveau rapport de recherche intitulé *On Point: Recommendations for Prison-Based Needle and Syringe Programs in Canada*. Visitez www.prisonhealthnow.ca pour plus d'information et pour lire le rapport complet. Pour lire la déclaration et consulter la liste complète des signataires, voir <http://www.aidslaw.ca/site/canada-cant-wait/?lang=fr>.

-30-

Contact :

Lauryn Kronick
Agente des communications et du rayonnement
Réseau juridique canadien VIH/sida
Téléphone : +1 416 595-1666 (poste 236)
Courriel : lkronick@aidslaw.ca